

LE LIEN NAUJACAIS

Naujac vu par l'association :

MAI 2008

NAUJAC c'est vous

N°149

Editorial

Permettez-moi d'abord, de remercier très sincèrement et très chaleureusement toutes les Naujacaïses et tous les Naujacaïs qui avaient décidé de continuer à me faire confiance ainsi qu'à l'équipe que je vous présentais.

Cependant, une majorité d'habitants de notre commune a préféré « écouter le chant des sirènes ». Espérons pour nous tous, qu'ils ne seront pas déçus !

Mais, vu toutes les promesses qui ont été faites, ce sera très dur à tenir. Et dans quelques temps, nous entendrons ou nous lirons que c'est à cause de « l'héritage » qu'ils ne peuvent tenir leurs engagements.

Avec la municipalité sortante, nous sommes sereins, nous avons laissé une situation saine, toutes nos actions cherchaient toujours à améliorer le bien être de Naujac et de ses habitants.

Maintenant, nous sommes de simples citoyens qui allons regarder vivre Naujac et nous vous alerterons par ce journal, périodiquement, sur les dérives de la nouvelle municipalité. En outre, sur notre nouveau site internet (naujac.com) en cours de construction, vous trouverez quotidiennement nos informations sur la vie de notre commune. Actuellement, celles-ci sont disponibles sur notre blog :

<http://naujacsurmer.canalblog.com>

Nous serons vigilants.

B. AMOUROUX

Assemblée générale du « Lien Naujacaïs »

Elle s'est déroulée le mardi 2 avril 2008 en présence de tous les membres, Mesdames Oliver Martine, Renom Colette, Dubourg Isabelle, Oliver Séverine ; Messieurs Amouroux Bernard, Lécart Claude, Arnaud Xavier, Defarge Didier et Delbos Yves.
Début de séance 19h.

- Rapport financier et rapport moral (*Adoptés à l'unanimité par les membres*)
- Deux membres nous font part de leur démission, Isabelle Dubourg et Didier Defarge.
- Adhésion de nouveaux membres au sein de l'association.

Renouvellement du bureau :

Président : Amouroux Bernard
Vice Présidente : Renom Colette
Trésorier : Geffre Dominique
Secrétaire : Oliver Séverine

Le bureau propose de fixer la cotisation annuelle à 20 euros. (*Adopté à l'unanimité par les membres*)

Modification des statuts de l'association :

- L'association « **Le Lien Naujacaïs** » devient « **Naujac c'est vous** » tout en conservant le nom de « Lien Naujacaïs » (vu par Naujac c'est vous) pour la publication. Mme Martine Larrieu en devient la rédactrice en chef. Le siège social est transféré au 1 rue des Landes de Chéoutre, 33990 Naujac sur Mer. (*Adopté à l'unanimité par les membres*)

- Les moyens d'actions de cette association sont la publication d'un bulletin d'information périodique, l'organisation de manifestations et la défense des intérêts des naujacaïs. (*Adopté à l'unanimité par les membres*)

Cette association est structurée de la manière suivante :

Information :

- par le biais du « Lien Naujacaïs », dirigé par le comité de rédaction
- par le biais d'un site internet, dirigé par Cédric Plantier

Animations :

Responsable : Séverine Bouchereau

Veille et défense des intérêts des naujacaïs :

Le suivi sera assuré par le bureau